

Paris, le 22 avril 2014

Communiqué :
Les usagers des transports ont besoin de l'écotaxe

Le report prolongé de l'écotaxe et sa remise en cause par la ministre de l'Ecologie ont des conséquences graves pour les usagers des transports, qui attendent avec impatience des investissements massifs dans les transports collectifs.

Les besoins des usagers des transports ne sont pas satisfaits

- Dans bien des villes, les bus sont saturés et circulent difficilement faute de priorités de circulation. Des tramways et bus à haut niveau de service sont indispensables.
- L'état des infrastructures ferroviaires s'est dégradé faute d'entretien ; de nombreuses lignes régionales et même interrégionales sont aujourd'hui menacées de disparition.

Le report de l'écotaxe pénalise les usagers des transports, les habitants soumis aux nuisances du transport routier et les contribuables

- Le report de l'écotaxe prive le système de transport de 800 millions d'euros par an. Il bloque les projets de transports urbains en site propre, l'accélération de la rénovation du réseau ferré et les investissements permettant de développer le transport ferroviaire du fret.
- Son abandon obligerait de plus l'Etat à dédommager la société Ecomouv, chargée de collecter l'écotaxe, à hauteur de 800 millions d'euros.

L'écotaxe est légitime

- Considérer l'écotaxe comme un impôt est un contresens, c'est une redevance kilométrique d'usage de la voirie par les camions, combinée à une taxe pollueur-payeur.
- Elle vise à soulager le contribuable qui, aujourd'hui, paie ce que devrait payer le transport routier, et à inciter les chargeurs à rationaliser leur logistique et à davantage utiliser le rail.
- En Allemagne, la taxe poids lourds est 4 fois plus élevée que celle prévue en France.

Il n'y a pas d'alternative à l'écotaxe

- La législation européenne ne permet pas de taxer uniquement les transporteurs étrangers et de les obliger à utiliser les autoroutes.
- Tous les transporteurs routiers doivent acquitter cette redevance car tous les camions, français et étrangers, contribuent à l'usure des voiries et sont responsables de nuisances.

La mise en place de l'écotaxe est urgente. La FNAUT demande au gouvernement de ne pas céder devant les lobbies qui s'opposent à l'écotaxe au détriment de l'intérêt général.

Contact presse :

- Jean Sivardière, président de la FNAUT, tél. 04 76 75 23 31
- Jean Lenoir, vice-président de la FNAUT, tél. 06 19 09 78 89